

MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1168

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal d'Issoudun,
tenue le **25 octobre 2021** à 19 heures 30.

Sont présents :	Monsieur Marco Julien	Conseiller no 1
	Monsieur René Bergeron	Conseiller no 2
	Monsieur Bertrand Le Grand	Conseiller no 3
	Monsieur Gaston L'Heureux	Conseiller no 4
	Monsieur Fernand Brousseau	Conseiller no 5
	Monsieur Jean-François Messier	Conseiller no 6

Est absent :

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présent, Monsieur Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse souhaite la bienvenue à tous.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

RÉSOLUTION 2021-10-170

1. Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour de l'avis de convocation
3. Adoption de la nouvelle grille tarifaire du parc industriel
4. Autorisation de déposer un projet / Programme de soutien aux initiatives en loisir et en sport / URLS de Chaudière-Appalaches
5. Période de questions (uniquement sur les points susmentionnés)
6. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 25 octobre 2021 et chaque membre confirme l'avoir reçu dans les délais prescrits par la Loi.

3. ADOPTION DE LA NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE DU PARC INDUSTRIEL

RÉSOLUTION 2021-10-171

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté une grille tarifaire pour la vente des terrains municipaux du parc industriel en 2018;

ATTENDU QUE le développement du parc industriel s'accélère et que la grille tarifaire en 2018 ne reflète plus le marché économique actuel;

ATTENDU QUE la Municipalité juge approprié de réviser la grille tarifaire applicable afin de vendre les terrains à un prix juste et compétitif;

ATTENDU QUE le directeur général a fait un exercice de révision à la demande du conseil et qu'il a proposé quelques scénarios;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter la nouvelle grille tarifaire pour la vente de terrains dans le parc industriel tel que présenté.

**MUNICIPALITÉ
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du sec.-trés.

1169

**4. AUTORISATION DE DÉPOSER UN PROJET / PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES
EN LOISIR ET EN SPORT / URLS CHAUDIÈRE-APPALACHES**

RÉSOLUTION 2021-10-172

ATTENDU QUE l'URLS de Chaudière-Appalaches (URLS-CA) a ouvert un programme de soutien aux initiatives en loisir et en sport dans lequel certains projets de la Municipalité sont éligibles;

ATTENDU QUE la Municipalité juge à propos de bénéficier d'un soutien financier pour réaliser ces projets et réduire le fardeau fiscal associé à ceux-ci;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite déposer minimalement deux projets répondant aux critères soit un premier pour l'aménagement d'un terrain de pétanque et un second pour améliorer la signalisation du sentier de la Tourbière;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le dépôt de ces projets au programme en soutien aux initiatives en loisir et en sport de l'URLS-CA selon les modalités du programme.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LES POINTS SUSMENTIONNÉS UNIQUEMENT)

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION 2021-10-173

Il est proposé par Monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h38.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Mathieu Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

Madame Annie Thériault
Mairesse

Monsieur Mathieu Roy
Directeur général et secrétaire-trésorier

